

Arrondissement de CHÂTEAU-GONTIER

Cossé-le-Vivien, le 27 octobre 2016



Mairie de **COSSÉ-LE-VIVIEN**
Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. **02.43.98.80.24**
Télécopie 02.43.98.97.65

► Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

► Site Internet du Musée communal :
www.musee-robert-tatin.fr

«QUALITE» «NOM» «PRENOM»
«ADRESSE»
«CODE» «VILLE»

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Judi 3 novembre 2016 à 20 h 30,
Salle du conseil municipal
Mairie de Cossé-le-Vivien**

I – AFFAIRES GENERALES – PERSONNEL COMMUNAL

Délégations du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu des articles L2122-22 et L2322-2 du Code général des collectivités territoriales
EHPAD Ambroise Paré : retrait de la délibération du 3 avril 2014 et nomination de 2 représentants de la commune au conseil d'administration

II – CADRE DE VIE – COMMUNICATION

III – AFFAIRES CULTURELLES ET TOURISTIQUES

IV – AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

V – URBANISME – EAU ET ASSAINISSEMENT

Plan local d'urbanisme : composition définitive de la commission en charge du suivi des études de révision générale

Agence technique départementale de l'eau : adhésion de la commune

Jardin Rue Ambroise Paré : acquisition de la parcelle AL 18 appartenant à M. et Mme Martial CHAUDET

VI – VIE ASSOCIATIVE – SPORTS – JEUNESSE

VII – FINANCES – BATIMENTS

Eglise : délégation du conseil municipal pour l'attribution du marché d'installation d'un système de chauffage
DETR 2017 : demande de subvention pour l'aménagement de la place du champ de foire et le parvis de la
mairie

VIII – INTERCOMMUNALITE

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,
C. LANGOUËT